



Le mercredi 28 mars 2018 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 22 mars 2018 - Nombre de membres en exercice : 27

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoints au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, M. Pierre BOURGOIS, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Xavier BASSELET, Didier DUPE, Mme Karine BOPPE, M. Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON, M. Riquier WILLOQUET, Mmes Dong NGUYEN, Aurélie VERNIER

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : M. Jean-Max LEFEBVRE (à Mme Marie-Paule LEPERS), M. Claude LAMARCO (à Mme Danièle PETIT), M. Stéphane DELANNOY (à M. Pierre BOURGOIS)

Absents : Mme Nathalie HERBAUX, M. Alexandre MEZIERE, Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT

N° 18-1-6

Affaires Juridiques

Acquisition d'une partie de parcelle
appartenant à la
Métropole Européenne de Lille
sise à Bondues
Avenue Albert Calmette

Rapport de M. le Maire,

Afin de permettre le développement plus confortable d'un projet de logements locatifs à loyer modéré au 62 rue des Ravennes et donner au projet une façade harmonieuse sur l'avenue Albert Calmette, tout en conservant un alignement d'arbres ainsi qu'une liaison douce existante le long de cette même rue, la commune souhaite acquérir une partie de la parcelle cadastrée BC n°228 appartenant à la Métropole Européenne de Lille (MEL).

Cela étant exposé, nous vous invitons :

- à donner votre accord sur la cession gracieuse au profit de la ville d'une emprise foncière d'environ 1620 m²;
- à autoriser Monsieur le Maire à signer les pièces et actes nécessaires à son acquisition.

Travaux Préparatoires
CA du 13 mars 2018
CG du 20 mars 2018



Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire